



Association pour le développement
de la méthode relationnelle IMAGO

Siège social : 4, rue Jean Macé – 78360 MONTESSON

RCS : - SIRET: 807 691 167 00017 - Code NAF : 9499Z

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Clause n° 1 : Objet - Application

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'Association pour le développement de la méthode relationnelle IMAGO, et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes :

Boîtes de jeux de cartes « Glücks Box »

Toute prestation accomplie par l'Association IMAGO FRANCE implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Clause n° 2 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et nets de taxes, l'Association IMAGO France étant exonérée de TVA en application de l'article 201 bis du code des impôts.

Les prix nets seront majorés des frais de transport applicables au jour de la commande.

l'Association IMAGO France s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Clause n° 3 : Rabais et ristournes

Les tarifs proposés sont dégressifs selon les quantités achetées.

Il n'est pas proposé d'autres rabais ou ristournes.

Clause n° 4 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 5 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue en ligne par carte bancaire, au moment de la commande. Le client reçoit une confirmation de commande valant attestation de paiement.

Clause n° 6 : Livraison

La livraison est effectuée par l'envoi de la marchandise à l'acheteur, par courrier ou colis postal.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

Clause n° 7 : Délai de rétractation

Le délai de rétractation ou droit de renonciation est de 7 jours ouvrables (à réception du produit acheté).

Pendant ce délai de sept jours, le client peut retourner le produit au vendeur sans avoir à justifier ce retour, et sans avoir à subir de pénalité. Il est alors remboursé intégralement.

Clause n° 8 : Force majeure

La responsabilité de l'Association IMAGO FRANCE ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 9: Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Versailles : 1 place André Mignot 78011 VERSAILLES

Fait à MONTESSON, le 04/04/2020